

Le cardinal Gerhard Müller s'exprime sur la crise des abus sexuels et sur celle de la foi dans l'Eglise

Article rédigé par *Le blog de Jeanne Smits*, le 26 novembre 2018



Source [Le blog de Jeanne Smits] Dans un [important entretien mené par Maïke Hickson pour LifeSiteNews](#), l'ancien préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, le cardinal Gerhard Müller parle avec franchises des problèmes actuels au sein de l'Eglise, qu'il s'agisse de la gestion de la crise des abus sexuels de la part de clercs, de la question de l'homosexualité et de la reconnaissance dont celle-ci bénéficie de plus en plus, de sa propre éviction de ce qui était jadis le Saint-Office. Le problème n'est pas le cléricalisme, dit-il, mais l'athéisme qui s'est répandu au sein même de l'Eglise à travers le rejet de ce que l'on pourrait résumer sous les termes, droits de Dieu. Il n'est guère besoin de lire beaucoup entre les lignes pour comprendre que l'ancien gardien de la Doctrine estime celle-ci gravement menacée par la faute de la hiérarchie ecclésiastique elle-même. Voilà une interview importante, menée de la manière la plus directe par Maïke Hickson, longue certainement mais qui mérite d'être lue attentivement jusqu'au bout.

LifeSite : Les évêques des Etats-Unis viennent d'achever leur session d'automne à Baltimore ; à cette occasion ils n'ont pas été autorisés à voter sur les directives nationales à propos de l'implication épiscopale dans des cas d'abus sexuels (que ce soit par commission ou par omission ou par occultation), parce que le Vatican leur a dit de ne pas le faire. Les nouvelles directives auraient été notamment constituées d'un code de conduite et elles prévoyaient la mise en place d'un organisme de surveillance sous direction laïque chargé d'enquêter sur les évêques accusés d'inconduite. De nombreux catholiques aux Etats-Unis étaient dans l'attente de mesures concrètes, et ils sont aujourd'hui indignés. Pensez-vous que cette décision soit sage, ou pensez-vous que les évêques des Etats-Unis auraient dû pouvoir mettre en place leurs propres directives nationales et leur propre commission, de même que l'ont fait les évêques de France au début du mois ?

Cardinal Gerhard Müller : Il faut faire une distinction stricte entre les crimes sexuels et les enquêtes à leur sujet par la justice civile – aux yeux de laquelle tous les citoyens sont égaux (de telle sorte qu'une *lex* séparée pour l'Eglise catholique contredirait l'état moderne, démocratique du droit) – et les procédures canoniques visant les clercs, où l'autorité ecclésiastique établit les pénalités relatives à toute inconduite qui contredit frontalement l'éthique sacerdotale.

L'évêque dispose de la juridiction canonique vis-à-vis de chaque clerc au sein de son diocèse, en lien, pour les cas spéciaux, avec la Congrégation pour la Doctrine de la foi, qui agit de par l'autorité du pape. Si un évêque n'agit pas conformément à sa responsabilité, alors il peut être tenu pour responsable par le pape. Les conférences épiscopales peuvent établir des directives pour la prévention et pour les poursuites canoniques, ces deux choses constituant pour l'évêque dans son propre diocèse un instrument de valeur.

Nous devons garder l'esprit clair au milieu de cette situation de crise aux Etats-Unis. Nous n'arriverons à rien en nous aidant d'une loi de lynchage ou dans le cadre d'une suspicion générale visant l'épiscopat tout entier, ou « Rome ». Je ne considère pas que ce soit une bonne solution de voir les laïcs prendre le contrôle désormais, simplement parce que les évêques (comme le croient certains) ne sont pas capables de le faire de

leurs propres forces. Nous ne pouvons pas compenser les manques en mettant sens dessus dessous la constitution hiérarchique-sacramentelle de l'Eglise. Catherine de Sienne en a appelé franchement et sans cesse aux consciences des papes et des évêques, mais elle ne les a pas remplacés dans leur position hiérarchique. C'est toute la différence avec Luther, à cause duquel nous souffrirons toujours de la scission de la chrétienté. Il serait important de voir la conférence des évêques des Etats-Unis assumer sa responsabilité avec indépendance et de manière autonome. Les évêques ne sont pas des employés du pape, sujets à des directives ; ils ne sont pas non plus, comme dans l'armée, des généraux qui doivent une obéissance absolue au haut commandement. Au contraire, ils portent ensemble avec le successeur de Pierre, en tant que pasteurs désigné par le Christ lui-même, la responsabilité de l'Eglise universelle. Mais nous pouvons attendre de Rome qu'elle serve l'unité dans la foi et dans la communion des sacrements. L'heure est à la bonne collaboration en vue de surmonter la crise, et non à la polarisation et au compromis, qui font qu'à Rome on est en colère à propos des évêques des Etats-Unis, et qu'aux Etats-Unis, les gens sont en colère à propos de Rome.

LifeSite : Une part essentielle des discussions au cours de la réunion de la conférence des évêques des Etats-Unis a continué de porter sur le scandale McCarrick, et sur le fait de savoir comment il a été possible qu'une personne comme McCarrick ait pu s'élever aux plus hautes sphères de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, disposant par voie de conséquence d'une importante influence à Rome. Quelles sont vos propres réflexions sur l'affaire McCarrick et sur ce que l'Eglise devrait apprendre du fait qu'un réseau de silence ait entouré un homme qui au cours de sa vie, a constamment bravé les lois de l'Eglise en pratiquant l'homosexualité, en séduisant des séminaristes qui dépendaient de lui, les conduisant vers le péché, et pire que tout, en abusant de mineurs ?

Müller : Je ne le connais pas et je veux m'abstenir de tout jugement. J'espère qu'il aura bientôt un procès canonique à la Congrégation pour la foi, qui permette aussi de faire la lumière sur les crimes sexuels commis avec de jeunes séminaristes. Lorsque j'étais préfet de la Congrégation pour la foi (2012-2017) personne ne m'a rien dit de ce problème, très probablement parce qu'on aurait craint de ma part une réaction trop « rigide ». Que McCarrick, avec son clan et au moyen d'un réseau homosexuel, ait pu faire des ravages, telle une mafia, au sein de l'Eglise, cela est lié à la sous-estimation de la dépravation morale des actes homosexuels entre adultes. Même si à Rome on a supposément seulement eu connaissance de quelques rumeurs, il fallait enquêter sur l'affaire et vérifier la véracité des accusations, et s'abstenir également de toute promotion épiscopale au très important diocèse de la ville capitale, et s'abstenir de la même manière de le nommer cardinal de la Sainte Eglise romaine. Etant donné qu'en outre on a même acheté le silence de certains – ce qui constitue l'aveu de ses crimes sexuels à l'égard de jeunes hommes – toute personne raisonnable se demande comment une telle personne ait pu être conseiller du pape pour les nominations épiscopales. Je ne sais pas si cela est vrai, mais c'est une chose qu'il faut clarifier. Le mercenaire aide à chercher de bons pasteurs pour le troupeau de Dieu : nul ne peut comprendre cela. Dans un tel cas, il faut une explication publique très claire à propos de ces événements et des liens personnels, sans compter la question de savoir quel était le degré de connaissance des autorités ecclésiastiques impliquées à chaque étape. Une telle explication pourrait très bien inclure la reconnaissance d'une mauvaise évaluation des personnes et des situations.

LifeSite : Avez-vous au cours de ces cinq dernières années été témoin de cas où celui qui était alors le cardinal McCarrick s'est vu attribuer influence importante ou a été chargé de missions spécifiques, soit par le pape, soit par le Vatican ?

Müller : Comme je l'ai déjà dit, je n'étais informé de rien. On disait que la Congrégation de la foi était simplement responsable des abus sexuels sur mineurs, mais non des affaires concernant des adultes – comme si les infractions sexuelles commises par un clerc, soit avec un autre clerc ou bien avec un laïc ne constituaient pas également une grave violation de la foi et du caractère sacré des sacrements. J'ai insisté encore et encore pour dire que la conduite homosexuelle des clercs ne peut en aucun cas être tolérée ; et que la moralité sexuelle de l'Eglise ne saurait être relativisée par l'acceptation mondaine de l'homosexualité. Il faut également faire la différence entre la conduite peccamineuse dans un cas individuel, un crime, et une vie vécue dans un état peccamineux continu.

LifeSite : L'un des problèmes de l'affaire McCarrick est que, en 2005 déjà, et en 2007, il y eut des règlements judiciaires pour certaines de ses victimes, et pourtant l'archidiocèse de Newark – à l'époque sous la conduite de Mgr John J. Meyers – n'en a pas informé le public, ni ses propres prêtres. Il a tu ainsi une information vitale pour ceux qui continuaient de travailler avec McCarrick

ou qui lui faisait confiance. Il en a été de même pour le cardinal Joseph Tobin, lorsqu'il est devenu en janvier 2017 archevêque de Newark. A ma connaissance, ni Myers ni Tobin n'ont présenté d'excuses pour cette omission ni pour la rupture de la confiance à l'égard de leurs prêtres. Pensez-vous que l'archidiocèse aurait dû rendre publique l'existence de ces règlements judiciaires, spécialement dans la mesure où en 2002, la charte de Dallas avait exigé davantage de transparence ?

Müller : En des temps plus anciens, on parlait du principe que de tels cas difficiles pouvaient être réglé de manière silencieuse et discrète. Mais cela permettait aussi au coupable de continuer d'abuser de la confiance de son évêque. Dans la situation actuelle, les catholiques et le public ont un droit moral de voir ces choses rendues publiques. Il ne s'agit pas d'accuser quiconque, mais de tirer les leçons des erreurs.

LifeSite : Un tel problème moral trouvera-t-il jamais une solution par la mise en place de nouvelles directives, ou avons-nous besoin dans l'Eglise d'une conversion plus profonde des cœurs ?

Müller : L'origine de toute cette crise se situe dans une sécularisation de l'Eglise et dans la réduction du prêtre au rôle de fonctionnaire. C'est au bout du compte l'athéisme qui s'est répandu au sein de l'Eglise. Conformément à cet esprit mauvais, la Révélation au sujet de la foi et de la morale est en train d'être adaptée au monde sans Dieu afin qu'elle n'interfère plus avec une vie menée selon les convoitises et les besoins de chacun. Seuls 5 % environ des coupables sont considérés comme souffrant de pédophilie pathétique [pathologique ? NDT], alors que la grande majorité des contrevenants ont largement piétiné le Sixième commandement en raison de leur propre immoralité, défiant ainsi de manière blasphématoire la sainte Volonté de Dieu.

LifeSite : Que pensez-vous de l'idée d'établir une nouvelle loi de l'Eglise proposant d'excommunier les prêtres coupables d'abus sexuels ?

Müller : L'excommunication est une peine coercitive qui doit être levée immédiatement en cas de repentir du coupable. Dans le cas d'abus sérieux et d'autres offenses à l'égard de la foi et de l'unité de l'Eglise, on peut imposer un renvoi permanent de l'état clérical, c'est-à-dire une interdiction permanente d'agir comme prêtre.

LifeSite : L'ancien code de droit canonique de 1917 définissait des peines précises encourues par le prêtre responsable d'abus, ainsi que par un prêtre activement homosexuel. Ces peines concrètes ont largement disparu du code de 1983 qui est plus vague et qui ne mentionne même plus explicitement les actes homosexuels. Pensez-vous, à la lumière de la grave crise des abus sexuels, que l'Eglise doive revenir à un ensemble plus rigoureux de peines automatiques dans ce type d'affaires ?

Müller : Ce fut une erreur désastreuse. Les contacts sexuels entre personnes du même sexe contredisent complètement et directement le sens et la finalité de la sexualité fondée dans la création. Ils sont l'expression d'un désir et d'un instinct désordonné, et en même temps le signe de la relation brisée entre l'homme et son Créateur depuis la chute de l'homme.

Le prêtre célibataire et le prêtre marié de rite oriental doivent être des modèles pour le troupeau et ils doivent aussi donner l'exemple de la rédemption qui englobe également le corps et les passions corporelles. Ce n'est pas la convoitise déchaînée de la satisfaction, mais le don de soi charnel et spirituel dans l'*agapè* à une personne de l'autre sexe qui constitue le sens et la finalité de la sexualité. Cela conduit à la responsabilité à l'égard de la famille et des enfants que Dieu a donnés.

LifeSite : Au cours de la récente réunion de Baltimore, le cardinal Blase Cupich a déclaré qu'il fallait « faire la différence » entre les actes sexuels consentis entre adultes et les abus sur mineurs, suggérant que les relations homosexuelles d'un prêtre avec un autre adulte ne constituent pas un problème majeur. Quelle est votre propre réponse à ce type d'approche ?

Müller : On peut tout différencier – et même se considérer alors comme un grand intellectuel – mais pas un péché grave qui exclut une personne du Royaume de Dieu, du moins en tant qu'évêque que le devoir contraint de ne pas afficher les goûts de son temps mais qui doit au contraire défendre la vérité des Evangiles. Il semble que le temps est venu où « les hommes ne supporteront plus la saine doctrine ; mais ils amasseront autour d'eux des docteurs selon leurs désirs ; et éprouvant aux oreilles une vive démangeaison, ils détourneront l'ouïe de la vérité, et ils la tourneront vers des fables » (2 Tim. 4, 3-4).

LifeSite : Dans le cadre de votre travail comme préfet de la CDF, vous aviez à surveiller les nombreux cas d'abus sexuels de la part du clergé sur lesquels la CDF a enquêté. Est-il vrai que la majorité des victimes dans ces affaires étaient des adolescents mâles ?

Müller : Plus de 80 % des victimes de ces délinquants sexuels sont des adolescents de sexe mâle. On ne peut pas en déduire, cependant, que la majorité des prêtres sont enclins à la fornication homosexuelle, mais au contraire, simplement que la majorité des délinquants ont recherché, dans le profond désordre de leur passion, des victimes mâles. De la totalité des statistiques relatives à cette criminalité, nous pouvons savoir que la majorité des responsables d'abus sexuels sont les parents proches, et même les pères à l'égard de leurs propres enfants. Mais nous ne pouvons pas en conclure que la majorité des pères sont enclins à de tels crimes. Il faut toujours faire très attention de ne pas faire de généralisation à partir de cas concrets de manière à ne pas tomber dans les slogans et les préjugés anticléricaux.

LifeSite : Si tel est le cas – et l'enquête sur les abus sexuels menés par les évêques d'Allemagne, tout comme le rapport John Jay – ont fait état de chiffres similaires, l'Eglise ne devrait-elle pas alors s'occuper plus directement du problème de la présence de prêtres homosexuels ?

Müller : De mon point de vue, il n'existe pas d'hommes homosexuels ni même de prêtres homosexuels. Dieu a créé l'être humain homme et femme. Mais il peut y avoir les hommes et des femmes ayant des passions désordonnées. La communion sexuelle a exclusivement sa place dans le mariage entre un homme et une femme. En dehors de cela, il n'existe que la fornication et l'abus de la sexualité, les deux choses soit avec des personnes du sexe opposé ou dans l'intensification contre nature du péché avec les personnes du même sexe. Seul celui qui a appris à se contrôler lui-même remplit la pré-condition morale en vue de la réception de l'ordination sacerdotale (voir 1 Tim. 3, 1-7).

LifeSite : Nous semblons actuellement confrontés à une situation dans l'Eglise où il ne semble même pas y avoir de consensus sur le fait que des prêtres ayant une activité homosexuelle jouent un rôle important dans la crise des abus sexuels. Même certains documents du Vatican continuent de parler de « pédophilie » ou de « cléricalisme » comme constituant l'essentiel du problème. Le journaliste italien Andrea Tornielli va jusqu'à prétendre que McCarrick n'avaient pas de relations homosexuelles, mais que tout cela consistait plutôt une manière d'exercer son pouvoir sur autrui. En même temps, nous en avons d'autres : tel le P. James Martin SJ, qui parcourt le monde (et qui a même été invité à la rencontre mondiale des familles en Irlande) pour promouvoir l'idée des « catholiques LGBT » et qui prétend même que certains saints étaient probablement homosexuels. Tout cela pour dire qu'il existe aujourd'hui une forte tendance au sein de l'Eglise à minimiser le caractère peccamineux des relations de même sexe. Etes-vous d'accord pour dire cela, et si c'est le cas, comment peut-on et doit-on y remédier ?

Müller : Cela fait partie de la crise que de refuser d'en voir les vraies causes et de les occulter à l'aide des termes de propagande du lobby homosexuel. La fornication avec des adolescentes et des adultes est un péché mortel qu'aucune puissance au monde ne peut qualifier de moralement neutre. C'est le travail du diable – contre lequel le pape François met fréquemment en garde – que de déclarer le péché, bon. « Quelques-uns abandonneront la foi, s'attachant à des esprits d'erreur et à des doctrines de démons, par suite de l'hypocrisie d'hommes préférant le mensonge et dont la conscience porte la marque de l'infamie (cautérisée) » (1 Tim. 4, 1 et ss.). Il est en effet absurde que subitement, des autorités ecclésiastiques utilisent les slogans de combat anti-Eglise des jacobins, des nazis et des communistes contre des prêtres sacramentellement ordonnés. Les prêtres ont l'autorité pour proclamer les Évangiles et administrer les sacrements de la grâce. Si l'un d'entre eux abuse de sa juridiction en vue d'atteindre des buts égoïstes, il n'est pas lui-même clérical de manière exagérée, mais au contraire, il est plutôt anticlérical car il renie le Christ qui veut œuvrer à travers lui. L'abus sexuel de la part de clercs devrait donc être tout au plus qualifié d'anticlérical. Mais il est évident – et cela ne peut être nié que par celui qui veut demeurer aveugle – que les péchés contre le Sixième commandement du décalogue trouvent leurs racines dans des inclinations désordonnées et constituent ainsi des péchés de fornication qui excluent du Royaume de Dieu, du moins tant que l'on ne s'en est pas repenti et qu'on ne les a pas réparés, et tant que n'existe pas la ferme résolution d'éviter de tels péchés à l'avenir. Toute cette tentative d'obscurcissement de ces choses et un mauvais signe de la sécularisation de l'Eglise. On pense comme le monde, et non comme Dieu le veut.

LifeSite : Lors du récent synode sur la jeunesse à Rome, on a pu entendre un ton analogue. Le document de travail utilise pour la première fois le terme « LGBT » et le document final insiste sur la nécessité d'accueillir des homosexuels dans l'Eglise ; il a même rejeté « toute forme de discrimination » à leur endroit. Mais de telles déclarations ne sapent-elles pas en fait la pratique établie de l'Eglise de ne pas engager des homosexuels pratiquants, par exemple comme enseignant dans les écoles catholiques ?

Müller : L'idéologie LGBT est fondée sur une fausse anthropologie qui nie Dieu comme Créateur. Puisqu'elle est dans son principe athée, ou n'a peut-être de rapport avec une conception chrétienne de Dieu qu'à la marge, elle n'a aucune place dans les documents de l'Eglise. Il s'agit là d'un exemple de l'influence rampante de l'athéisme au sein de l'Eglise, qui a été responsable de la crise de l'Eglise pendant un demi-siècle. Malheureusement, il ne cesse pas de fonctionner dans les esprits de certains pasteurs qui, croyant naïvement être modernes, ne se rendent pas compte du poison qu'ils avalent jour après jour, et qu'ensuite ils proposent à boire aux autres.

LifeSite : Ne pouvons-nous pas dire maintenant que nous avons affaire à un fort « lobby gay » parmi les rangs de l'Eglise catholique ?

Müller : Je ne peux pas le savoir car de telles personnes ne se montrent pas à moi. Mais il se pourrait que cela leur ait fait plaisir que je ne sois plus chargé à la Congrégation pour la Doctrine de régler les affaires de crimes sexuels, spécialement aussi à l'encontre d'adolescents mâles.

LifeSite : Vous avez récemment révélé que, alors que vous travailliez à la Congrégation pour la Doctrine de la foi, le pape a mis sur pied une commission qui devait conseiller la CDF à propos des peines possibles pour les prêtres coupables d'abus sexuels. Cette commission a cependant eu tendance à se montrer plus indulgent à l'égard de tels prêtres, contrairement à vous qui souhaitiez la réduction à l'état laïc dans les cas graves (comme l'affaire du P. Mauro Inzoli). Il se trouve que le magazine jésuite *America* a révélé l'an dernier – au moment de votre renvoi de votre position de préfet de la CDF – que « nombre de cardinaux avaient demandé à François de renvoyer le cardinal Muller de ce poste parce qu'il avait à diverses occasions manifesté publiquement son désaccord où s'était éloigné des positions du pape, et ils avaient le sentiment que cela portait atteinte à l'office et au magistère pontificaux ». Voyez-vous à titre personnel un lien possible entre vos normes plus strictes et votre attitude à l'égard des prêtres coupables d'abus sexuels et un groupe de cardinaux proches du pape qui souhaitaient une approche plus clémente ? Si ce n'est pas le cas, diriez-vous tout de même que vous avez été renvoyé en raison de votre défense plus ferme de l'orthodoxie ?

Müller : La primauté du pape est sapée par les sycophantes et les carriéristes à la cour pontificale – c'est ce que disait déjà le célèbre théologien Melchior Cano au XVI^e siècle – et non par ceux qui conseillent le pape de manière compétente et responsable. S'il est vrai qu'il y a un groupe de cardinaux qui m'a accusé devant le pape d'idées déviantes, alors l'Eglise est en bien mauvais état. S'il s'était agi d'hommes courageux et droits, ils auraient parlé avec moi directement, et ils auraient su qu'en tant qu'évêque et cardinal je dois représenter l'enseignement de la foi catholique, et non pour justifier les opinions privées différentes d'un pape. Son autorité s'étend à la foi révélée de l'Eglise catholique et non aux opinions théologiques individuelles – les siennes ou celles de ses conseillers. Ils peuvent peut-être m'accuser d'interpréter *Amoris laetitia* d'une manière orthodoxe, mais ils ne peuvent pas prouver que je dévie de la doctrine catholique. En outre, il est irritant de voir des personnes sans éducation théologique promues au rang d'évêques qui à leur tour, pensent devoir en remercier le pape au moyen d'une soumission puérile. Peut-être auraient-ils pu lire mon livre *Le pape, mission et mandat* (édition Herder Verlag, disponible en allemand et en espagnol ; les traductions italiennes et anglaises sont en voie de réalisation). Nous pourrions alors continuer de discuter à ce niveau-là.

Le magistère des évêques et du pape est établi sous la parole de Dieu dans la Sainte Ecriture et la Tradition, et Le sert. Il n'est pas du tout catholique de dire que le pape en tant que personne individuelle reçoit la Révélation directement du Saint Esprit est qu'il peut désormais l'interpréter selon ses propres caprices, tous les autres devant le suivre, aveugles et sourds. *Amoris laetitia* doit être absolument en accord avec la Révélation, et ce n'est pas à nous d'être en accord avec *Amoris laetitia*, du moins pas dans l'interprétation qui contredit, de manière hérétique, la Parole de Dieu. Et ce serait un abus de pouvoir que de sanctionner ceux qui insistent pour une interprétation orthodoxe de cette exhortation apostolique et de tous les documents magistériels pontificaux. Seul celui qui est en état de grâce peut aussi recevoir avec fruit la sainte communion. Cette vérité révélée ne peut être renversée par aucune puissance au monde, et aucun catholique ne peut jamais croire le contraire, ni être obligé d'accepter le contraire.

LifeSite : Dans quel domaine avez-vous été vous-même en tant que préfet de la CDF le plus opposé à des innovations proposées pour l'Eglise ? Quels éléments de votre témoignage vous paraissent, avec le recul, avoir contribué le plus à votre renvoi et au fait que vous avez été traité de manière telle qu'on ne vous a même pas donnée une autre charge au Vatican ?

Müller : Je ne me suis opposé à aucune innovation ou réforme. Parce que la réforme signifie le renouveau dans le Christ, et non l'adaptation au monde. On ne m'a pas dit la raison du non renouvellement de mon mandat. Cela est inhabituel parce que le pape laisse par ailleurs tous les préfets continuer leur travail. Il n'y a pas de raison que l'on oserait évoquer sans se rendre ridicule. On ne peut, après tout, déclarer en contredisant frontalement Benoît XVI, que Müller manque des qualifications théologiques suffisantes, qu'il n'est pas orthodoxe, ou qu'il est négligent dans la poursuite des crimes contre la foi et dans les cas de crimes sexuels. C'est pourquoi on préfère rester silencieux et laisser les médias de la gauche libérale faire des commentaires rancuniers et d'une malveillante satisfaction.

LifeSite : Certains observateurs comparent actuellement votre renvoi de votre position importante au Vatican – qui est certainement dû, aussi, à votre propre résistance polie à propos d'Amoris laetitia – avec le traitement indulgent réservé à quelqu'un comme l'ancien cardinal McCarrick. Même aujourd'hui, il n'a jusqu'ici même pas été réduit à l'état laïc, en dépit de sa conduite criminelle. Ainsi certains peuvent penser que ceux qui tentent de préserver l'enseignement catholique sur le mariage et la famille tel qu'il a toujours été enseigné sont mis de côté, tandis que ceux qui favorise les innovations dans ce domaine moral bénéficient d'un traitement indulgent, voire sont promus – tels le cardinal Cupich et le P. James Martin. Souhaitez-vous commenter cela ?

Müller : Chacun peut réfléchir aux critères selon lesquels certains sont promus et protégés, tandis que d'autres sont combattus et éliminés.

LifeSite : Dans le contexte de l'apparente suppression des ecclésiastiques orthodoxes et de la promotion de représentants progressistes, le père Ansgar Wucherpfennig, SJ, vient de recevoir du Vatican la permission de reprendre sa position de recteur d'une école universitaire de troisième degré jésuite à Francfort, malgré le fait qu'il soutient l'ordination des femmes et la bénédiction des couples homosexuels. On lui demande même de publier des articles sur ces sujets. Quel serait votre commentaire à ce propos ?

Müller : C'est un exemple de la manière dont l'autorité de l'Eglise romaine se sappe elle-même, et dont les connaissances expertes et claires de la congrégation pour la foi sont mises de côté. Si ce prêtre qualifie la bénédiction de relations homosexuelles de développement plus avant de la doctrine, au service de laquelle il continue de travailler, ce n'est rien d'autre que la présence de l'athéisme au sein du christianisme. Il ne nie pas théoriquement l'existence de Dieu, mais plutôt, il lui dénie d'être la source de la moralité en présentant ce qui est péché devant Dieu comme une bénédiction. Le fait que le récipiendaire du sacrement de l'ordre doive être de sexe mâle n'est pas le résultat de circonstances culturelles ou d'une loi de l'Eglise, positive mais modifiable, il est au contraire fondé dans la nature de ce sacrement et dans son institution divine, de même que la nature du sacrement du mariage requiert la différence des deux sexes.

LifeSite : A partir de vos observations, pensez-vous que l'Eglise se rapproche du moment où elle aura un contrôle suffisant et cohérent sur la crise des abus, et qu'elle a trouvé le bon remède, et si ce n'est pas le cas quel est à votre avis à ce stade le plus important obstacle à une amélioration substantielle ? Comment l'Eglise peut-elle regagner la confiance des familles catholiques ?

Müller : Toute l'Eglise, avec ses prêtres et ses évêques, doit plaire à Dieu plutôt qu'à l'homme. L'obéissance dans la foi est notre salut.

Propos recueillis par Maike Hickson, traduction par Jeanne Smits Retrouvez plus d'information sur le sujet sur

:<https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/2018/11/cardinal-muller-interview-lifesite-Hickson-abus-sexuels.h>